

Fiche de poste : **Psychologue**

Découvrez les principales missions du métier, les salaires, compétences nécessaires et formations pour devenir Psychologue

Psychologue : Formation, salaire, diplôme, rôle – Réseau Pro Santé.

1. DESCRIPTION DU METIER DE PSYCHOLOGUE

Le **Psychologue** dédie sa carrière professionnelle à l'écoute de ses patients. Sa mission principale ? Arriver à faire sortir les patients de leur état de déprime ou de mal-être. Découvrez le cursus à suivre pour pouvoir devenir psychologue.

Le **métier** de **Psychologue** couramment appelé "psy" est souvent qualifié de métier de vocation. Il est qualifié pour intervenir sur des questions de mal-être, de santé mentale ou encore de comportement. Il s'adresse aux personnes ressentant des difficultés psychologiques ou toute autre pathologie mentale. Ce métier, (comme beaucoup de professions libérales) est régi par un code de déontologie, celui des psychologues.

2. ETUDES ET FORMATIONS POUR DEVENIR PSYCHOLOGUE

Pour exercer le **métier de Psychologue**, un seul choix de parcours possible : le Master de psychologie (bac +5). C'est souvent après une Licence en psychologie que vous pourrez commencer à vous spécialiser dans le domaine de votre choix (criminologie, psychologie du travail, psychologie clinique, psychanalyste...) en fonction de vos affinités et de vos ambitions professionnelles. Néanmoins il est possible de poursuivre avec un doctorat accessible aux titulaires d'un master en psychologie.

Si vous souhaitez **devenir Psychologue scolaire**, sachez qu'un nouveau statut a été créé depuis la rentrée 2017 : il s'agit du poste de conseiller d'orientation-psychologue (COP). Après avoir passé le concours COP comprenant deux spécialités (éducation, développement et apprentissage ou éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle), les lauréats sont nommés **Psychologues** de l'Éducation nationale. Ils sont alors affectés dans une académie en tant que stagiaire pour suivre une formation alternante entre cours théoriques et stages pratiques. À l'issue de la formation et une fois le diplôme de **Psychologue** obtenu, ils devront formuler leurs vœux d'affectation, des souhaits qui pourront être réalisés après avis favorable du jury.

3. POURQUOI DEVENIR UN PSYCHOLOGUE

Les **Psychologues** qui exercent en clinique, en maison de santé ou en hôpital sont tous passés par un cursus commun d'études de psychologie. Cette formation s'effectue en université, à commencer par un Bac + 3 en psychologie (Licence). Afin d'avoir le titre de **Psychologue**, il faut être titulaire d'un Master (Bac + 5).

Les disciplines gravitant autour de la psychologie et vous permettant d'accéder au **métier de Psychologue** sont les suivantes :

Psychologie clinique, psychologie du développement, psychologie et ressources humaines, métiers de l'éducation, psychologie dans le social ;

Sciences cognitives, sciences et technologies ;

Prévention des risques professionnels, ressources humaines ;

Intervention sociale, aide psycho-sociale et accompagnement des publics spécifiques ;

Après votre Licence, il est souvent possible de continuer son cursus en Master, puis même en Doctorat (Bac + 8) afin de devenir chercheur mais aussi enseignant.

Il existe l'École des **Psychologue** praticiens de Paris et Lyon (EPP), qui est privée. Le CNAM de Paris propose également un cursus axé sur la psychologie au travail.

Si vous souhaitez vous orienter vers la psychologie scolaire, il faut avoir enseigné 3 ans en tant que professeur des écoles et avoir une Licence de psychologie.

4. QUALITES ET COMPETENCES POUR DEVENIR PSYCHOLOGUE

Les **Psychologues** savent que les connaissances ne peuvent pas, à elles seules, se satisfaire des critères de l'expérience subjective et de la conviction personnelle, mais qu'elles doivent pouvoir être vérifiées par un tiers à l'aide de méthodes scientifiques quantitatives ou qualitatives.

Les **Psychologues** connaissent les principes de la psychométrie et de l'utilisation des tests, les méthodes des sciences sociales, l'utilisation de la statistique comme outil auxiliaire, ainsi que les critères établis scientifiquement de l'objectivité, de la fidélité et de la validité.

L'activité pratique aussi bien que théorique des psychologues est ancrée dans la formation scientifique dispensée à l'université en psychologie. Dans leurs activités professionnelles, les **Psychologues** utilisent les connaissances scientifiques ainsi acquises sur les processus psychiques (cf. point 1 «Qui sont les psychologues?», 2ème paragraphe).

Même après leurs études, les **Psychologues** continuent à se former et se tiennent en permanence au courant de l'état des recherches en matière de psychologie empirique et théorique.

Grâce à ces fondements scientifiques, les psychologues détiennent une connaissance approfondie de leurs instruments et des procédures qui leur sont liées, ce qui leur permet de :

- les adapter d'une manière souple à diverses situations et contextes,
- d'y réfléchir de manière critique dans le contexte de données sociales en évolution et
- de participer activement à leur perfectionnement permanent.

La psychologie connaît un échange interdisciplinaire permanent avec des sciences apparentées et voisines comme la médecine, la philosophie, la biologie, la pédagogie, la neurologie ainsi que le droit, l'économie, la sociologie, les sciences politiques et divers autres domaines.

Les **Psychologues** agissent ainsi à partir d'une discipline scientifique qui cherche à appréhender l'être humain dans sa globalité. Ils allient leur sens des relations humaines et leurs expériences personnelles, leur sensibilité et leur compréhension à leurs connaissances des possibilités et des limites de leur activité lors de la résolution de problèmes et dans la recherche de solutions optimales au service de l'individu et de la société.

Approuvé par l'assemblée des délégués de la FSP le 19 mai 2000.

5. SALAIRE DE PSYCHOLOGUE

Le salaire d'un **Psychologue** dépend de ses choix de vie et de l'organisme auquel il est rattaché. En général, un jeune diplômé perçoit entre 25 et 35 000 euros brut annuels. Cette somme peut monter jusqu'à 45 000 euros brut annuels en fin de carrière.

6. BRUTS EN MOYENNE

Pour les débouchés de carrière en tant que psychologue, en France, l'emploi en tant que **Psychologue** est très varié. Une fois diplômé, vous avez le choix d'exercer à votre compte, en cabinet, en clinique ou en hôpital. Vous pouvez aussi vous insérer dans le milieu éducatif selon votre spécialisation, ou dans le domaine du social si votre formation vous le permet.

Enfin, tout **Psychologue** peut aujourd'hui intervenir auprès des entreprises, notamment concernant les risques psycho-sociaux. Il peut effectuer des stages de coaching ou de présentation pour sensibiliser les salariés et les managers à leur propre psychologie, afin d'éviter les risques de burn-out, de suicide ou de dépression, notamment. Aujourd'hui, les risques psycho-sociaux sont pris très au sérieux.

7. LES MISSIONS REALISEES PAR LE PSYCHOLOGUE

Le **Psychologue** s'occupe d'interventions de prévention, diagnostic et soin des malaises psychologiques et émotifs. L'activité du **Psychologue** comprend l'étude et l'analyse des processus psychiques, mentaux et cognitifs (conscients et inconscients), et vise à fournir une aide psychologique aux personnes, couples, groupes, communautés.

La profession du **Psychologue** a pour objectif d'améliorer le bien-être relationnel et social ainsi que la croissance personnelle des patients, afin d'améliorer leur qualité de vie dans tous les contextes (famille, école, travail, société).

8. LES EVOLUTIONS DE CARRIERES DE PSYCHOLOGUE

Les **Psychologues** interviennent lorsqu'il s'agit d'évaluer, de stabiliser, d'améliorer ou de rétablir la santé (mentale), la qualité de vie, les capacités et la qualité de fonctionnement d'individus ou de groupes.

Parmi les différentes phases de l'activité, on distingue le bilan, le pronostic, les mesures ou le traitement, ainsi que l'évaluation des mesures prises.

Les principaux champs de pratique reconnus sont:

- L'analyse et l'optimisation des processus de communication, d'enseignement, d'apprentissage et de travail,
- Les activités offrant des services psychosociaux et de santé au service de la population,
- Le diagnostic et l'expertise de la personnalité, ainsi que la sélection du personnel,
- La transmission des connaissances psychologiques.

On trouve ainsi des **Psychologues** spécialisés – mais uniquement après une formation postgrade de plusieurs années – notamment dans les secteurs d'activités et domaines de compétences suivants (par ordre alphabétique): psychologie de la circulation; conseil en entreprise; consultation pédagogique et familiale; consultation psychosociale; diagnostic et expertise psychologiques; planification et réalisation d'études psychologiques; prévention; psychologie clinique; psychologie de l'enfance et de l'adolescence; psychologie de l'entreprise; psychologie de l'environnement; orientation scolaire, professionnelle et en plan de carrière; psychologie gérontologique; psychologie juridique; médiation; neuropsychologie; psychologie de la santé; psychologie du travail et de l'organisation; psychologie de l'urgence; psychothérapie (individuelle, de couple, familiale, de groupe); psychologie scolaire; psychologie sociale; psychologie du sport; supervision.

Leur formation scientifique et méthodologique qualifie également les psychologues pour des activités d'enseignement et de recherche en psychologie

9. LES ENTREPRISES ET ORGANISMES QUI RECRUTENT UN PSYCHOLOGUE

Les **Psychologues** peuvent exercer en libéral et avoir leur cabinet privé, ou travailler en étant intégré à une structure : école, hôpital, clinique, prison, institut médico-éducatif, centre de protection maternelle et infantile, etc. L'enquête

besoins en main d'œuvre (BMO) 2019 de Pôle emploi recense près de 490 projets de recrutements de **Psychologues** et psychothérapeutes en Île-de-France dont 27,5 % sont jugés difficiles à pourvoir.

10. LES TEMOIGNAGES DE NOS PSYCHOLOGUE

Laura, 25 ans

Période de consultation : Mai 2015 à Juin 2016

1/ Quelle était la problématique qui vous a amené(e) à consulter ?

Crises d'angoisses intenses, peurs paniques, mal être général, pensées incessantes et envahissantes qui me gâchaient la vie. Imagination de scénarios « catastrophe » qui me plongeait dans un état de malaise qui me coupait complètement de la réalité du présent.

2/ A-t'il été difficile pour vous de faire cette démarche ?

Une fois que j'ai reconnu que j'allais mal, non.

3/ Etes-vous satisfaite de votre thérapie ? Qu'avez-vous acquis en fin de thérapie ? Cela vous a-t' il aidée dans un autre domaine que celui pour lequel vous aviez consulté au départ ?

Je suis très satisfaite. Cela m'a permis de prendre du recul sur ma situation, de comprendre les tenants et aboutissants psychologiques qui étaient en jeu et qui me rendaient mal.

D'autre part, j'ai appris à « traiter » mes émotions et pensées négatives, mon anxiété d'une façon différente; et cela a eu pour conséquence d'en avoir beaucoup moins, et de bien mieux les tolérer et les accepter quand bien même elles arrivent; donc à moins en souffrir.

Cela m'a beaucoup aidé, et dans plein d'autres domaines (travail notamment, relationnel général)

4/ Y a-t-il des « moments forts » dans votre thérapie ? Quelque chose qui a vous

a marquée ?

J'ai été très soulagée de voir que quelqu'un pouvait comprendre et diagnostiquer mes « symptômes ». J'en avais jusqu'alors honte, et peur car je croyais parfois devenir folle.

Donc le début a été un élément marquant, cela m'a donné beaucoup d'espoir dans l'idée de pouvoir « en sortir » et aller mieux, car le fait qu'il existe un spécialiste prouve que je ne suis pas la seule à qui ça arrive, et que cela se soigne. Ensuite, je crois que chaque séance a été un moment fort, car la thérapie a été une progression, et j'avais l'impression de faire un petit pas à chaque séance. Parfois, j'en ressortais déroutée ou remuée, ça a pu être difficile, mais après coup je pense que c'était nécessaire et que ça faisait partie de la démarche.

5/ Pourriez-vous dire ce qui vous a aidée dans cette thérapie?

-D'avoir un regard compréhensif et non jugeant sur les manifestations de mon anxiété

-D'avoir un regard extérieur sur ma situation et mes enjeux relationnels

-D'avoir régulièrement un espace dans lequel je pouvais raconter tout ce qu'il m'arrivait, et y réfléchir; ce qui m'a permis de pouvoir « m'atteler » à régler mon problème de façon régulière et profonde.

-D'avoir eu des conseils de lecture, de sites qui pouvaient m'appuyer dans ma démarche.

6/ Recommanderiez-vous à un(e) ami(e) d'aller voir un(e) psychologue en cas de difficultés ?

Oui, absolument!!

11. LES METIERS RELIES AU METIER DE PSYCHOLOGUE

Secteur public

Les **Psychologues** peuvent exercer dans la fonction publique hospitalière, territoriale ou d'Etat. Le recrutement s'effectue par la voie contractuelle ou par concours (catégorie A).

Secteur privé

Repérer les débouchés en Île-de-France du domaine de la psychologie dans lequel s'intègre mon métier : nombre d'emplois, géolocalisation, types de contrat, embauches prévues...